RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GIP Compétences
Académie de Versailles
APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

CAP - MAINTENANCE DES VÉHICULES - OPTIONS : VÉHICULES LÉGERS

UFA Lucien-René Duchesne - 49 Avenue Maurice de Hirsch 78170 La Celle-Saint-Cloud

OBJECTIFS

Les activités principales de ce technicien ou cette technicienne consistent à :
- réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective ;
- participer au diagnostic sur les véhicules ;
- réceptionner et restituer le véhicule ;
- participer à l'organisation de la maintenance.

CONTENU

Compétences professionnelles :
- S'informer-Communiquer
o Collecter les données nécessaires à son intervention
o Communiquer en interne
- Analyser - décider
o Préparer son intervention
o Participer au diagnostic
- Réaliser
o Remettre en conformité les systèmes, les sous-ensembles, les éléments
o Effectuer les mesures sur véhicule
o Effectuer les contrôles, les essais
o Régler un système
o Préparer le véhicule
o Gérer son poste de travail
Savoirs :
- Français et Histoire- Géographie – Education civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 800 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 31 août 2028

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Avoir une expérience professionnelle justifiée et le niveau scolaire 3ème des collèges. Avoir un fort intérêt pour le métier de mécanicien et une pratique occasionnelle de la mécanique.
Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année, en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP maintenance des véhicules option voitures particulières

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :
- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs ;
- Dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques ;
- Dans les services de maintenance des entreprises de transport ;
- Dans les services de maintenance de flottes de véhicules.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche RNCP 40997

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Mécanique, construction, réparation

CONTACT

Mme Claudia DA COSTA LOUREIRO
Mail : Claudia.Da-Costa-Loureiro@ac-versailles.fr
Tél : 06 64 82 78 04

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.